



Hermenches, le 07 juin 2021

Municipalité
1513 Hermenches

Communication de la Municipalité d'Hermenches, no 05-2021

Dépense extrabudgétaire de Frs. 10'000.- pour la consolidation de la berge du ruisseau Pissevache.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le tronçon de la rive gauche du ruisseau Pissevache se situant en amont du pont reliant la parcelle no 79 de Monsieur Stéphane Jayet et le terrain de sport s'est érodé sur une longueur d'environ 25 m. Afin d'éviter que cette érosion de la berge déstabilise toute la bordure et la conduite d'épuration passant à proximité, nous avons profité de la présence de l'entreprise Cuanoud pour consolider ce tronçon.

Le voyer des eaux et le garde pêche ont donné leur accord. Ces travaux ont été réalisés en même temps que la stabilisation et revitalisation des berges du Ruisseau Pissevache et bénéficient également d'un taux de subvention de 60 %.

L'offre demandée à l'entreprise Cuanoud s'élevait à Frs. 10'000.- TTC.

Ces travaux seront absorbés dans les comptes 2021 afin de bénéficier du retour sur les dépenses thématiques.

A ce jour, ils sont terminés pour le prix correspondant à l'offre soit Frs. 10'000.- TTC.

Conformément au préavis no 04 / 2016 « Compétence Municipale pour les dépenses exceptionnelles et imprévisibles pour la législature 2016-2021 », nous remercions le Conseil Général d'en prendre acte.

Municipalité d'Hermenches

Sylvain Crausaz
Syndic

Laetitia Déglon
Secrétaire Municipale